Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'autoroute A5 Grandson-Areuse inaugurée

L'autoroute A5 Grandson-Areuse inaugurée dans les cantons de Vaud et Neuchâtel en présence de près de 1000 invités

Le tronçon Grandson (VD) - Areuse (NE) de la route nationale A5, d'une longueur totale de 23 km, respectivement de 10 km sur territoire vaudois et de 13 km en terres neuchâteloises, a été inauguré officiellement ce jeudi 12 mai 2005, en présence notamment du conseiller fédéral Moritz Leuenberger, chef du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, et des conseillers d'Etat François Marthaler (VD) et Pierre Hirschy (NE), qui ont coupé le ruban symbolique vers l'extrémité est du Tunnel de la Lance, à proximité de la limite cantonale.

Au total, ce sont près de 1000 invités qui ont pris part à la manifestation. A noter que le Conseil d'Etat neuchâtelois était présent in corpore, tenant à marquer ainsi l'importance capitale de cette liaison pour le raccordement du canton de Neuchâtel au réseau national. C'est également depuis ce 12 mai 2005, entre 16h00 et 17h00, que les premiers véhicules pourront emprunter la nouvelle autoroute, dont 7,5 km entre Vaumarcus et Bevaix sont déjà en service depuis 2002.

Données chiffrées

Le coût global de construction du tracé s'élève à Fr. 580 mios pour Vaud et à Fr. 1'420 mios pour Neuchâtel, soit un montant total de Fr. 2'000 mios. Sont notamment compris dans ce montant les études, les achats de terrains, les travaux à ciel ouvert (y compris l'archéologie), les tunnels et autres ouvrages, les équipements électromécaniques, les mesures environnementales et la mise à quatre voies Yverdon - Grandson.

Les travaux ont été financés par la Confédération à raison de 86 % pour les Vaudois et de 88 % pour les Neuchâtelois.

Sur le territoire neuchâtelois, les travaux ont dû être accélérés pour être en phase avec l'inauguration du tronçon vaudois. Précisons qu'entre Treytel et Areuse, seule une semi-autoroute est mise en service le 12 mai 2005; l'ouverture au trafic à 2 x 2 voies ne sera effective qu'en novembre 2005, ceci après la pose du revêtement du deuxième viaduc de Chanélaz et des voies sud de la tranchée semi-couverte de Bevaix.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter :

Canton de Vaud :

M. Bernard Daucher, chef du Service des routes, tél. 021 316 71 30 ou 079 214 39 18.

M. Hermann Fleischer, chef de la division des routes nationales, tél. 021 316 72 49 ou 079 219 50 61.

Canton de Neuchâtel :

M. Marcel de Montmollin, ingénieur cantonal, tél. 032 889 57 15 ou 079 301 35 30.

M. Jean Brocard, ingénieur en chef de l'Office de construction de la route nationale 5, tél. 032 889 57 85 ou 079 219 26 49.

Allocutions de MM. Leuenberger, Marthaler et Hirschy disponibles à l'adresse www.dinf.vd.ch/actualites

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 mai 2005

DINF Voir le communiqué de presse en annexe

Cp inauguration A5 12 mai